



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 juin 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 juin 2005

**Aide à l'utilisation de la Maison des Théâtres Amateurs et
Professionnels**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés :

Adjoints :

Mlle Fabienne RAVENEAU

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juin 2005

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Les représentations et les manifestations artistiques et culturelles constituent un facteur important d'épanouissement pour les artistes professionnels et les pratiquants amateurs.

Elles sont un élément fondamental de l'éducation, de la vie sociale, de l'expression et du divertissement des Niortais. Leur développement d'intérêt général est source d'enrichissement pour l'ensemble de la population.

En tant que gestionnaire du Patronage ci nommé : La Maison des Théâtres Amateurs et Professionnels, l'Association les Matapeste a pour mission, directement ou indirectement, par l'intermédiaire des autres utilisateurs, de :

- Favoriser l'expérimentation, la création d'œuvres nouvelles amateurs et professionnelles ;
- Favoriser la diffusion de ces œuvres auprès du public niortais ;
- Favoriser la formation, l'enseignement artistique et culturel auprès des amateurs et des professionnels ;
- Animer un lieu convivial permettant la rencontre entre les artistes et la population.

La Ville de Niort, soucieuse d'aider au développement culturel, et en particulier la création, la diffusion et la pratique amateur, souhaite élaborer conjointement avec l'Association Les Matapeste un dispositif d'aide aux utilisateurs de la Maison des Théâtres Amateurs et Professionnels.

Cette aide renouvelable sera réservée aux associations culturelles niortaises adhérentes de l'Office Municipal de la Culture. Elle sera applicable pour les réservations effectuées par les Associations culturelles niortaises à compter du 1^{er} janvier 2005. Une somme de 7 200 € a été prévue au Budget Primitif 2005, imputation 65 3139- 6574.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Approuver le dispositif d'aide à l'utilisation de la Maison des Théâtres Amateurs et Professionnels joint en annexe.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Françoise BILLY